

N°	Axes Pistes actions	Pilote	Etat d'avancement
1/ FAIRE DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE FRANCE UNE REFERENCE MONDIALE EN ENCOURAGEANT LA DYNAMIQUE LOGISTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE			
1	<p><u>Développer des actions de communication de valorisation de la logistique auprès des investisseurs</u></p> <p>Renforcer les communications auprès des investisseurs étrangers et des entrepreneurs français désireux d'investir, en valorisant davantage la logistique et la gestion de la Supply Chain</p>	Business France	Tenue du Conseil Stratégique de l'Attractivité le 22/03/16 sur ce sujet.
2	<p><u>Accompagner la structuration des PME autour de solutions logistiques performantes</u></p> <p>Lancement d'un programme de sensibilisation des PME à l'importance de la logistique et du management de la supply chain, en organisant un tour de France des entreprises autour de sujets comme : la formation, les meilleures pratiques, la présentation des acteurs de la dynamique logistique.</p> <p>Aider à la constitution d'un réseau des PME françaises, avec les grands groupes qui ont accès aux marchés mondiaux, afin de les mieux les intégrer à une dynamique de développement. Afin de développer le portage des PME, un appui pourra être fait sur les structures engagées à l'export : Medef International, conseillers du commerce extérieurs, bureaux d'achats étrangers basés en France etc.</p> <p>Organisation d'une stratégie de présence des acteurs du secteur dans les grands salons et événements internationaux, par la mise en place d'une action coordonnée pour une visibilité renforcée.</p>	CNS Business France	<p>Travaux de l'association FAPICS, en lien avec la Commission Nationale des Services (CNS) – jeux de simulation de cas réels -> promotion des gains obtenus par une logistique plus performante.</p> <p>Programme de travail 2017 de Business France (cartographie des acteurs de la logistique, formation accélérée / coaching pour les PME ETI pour l'export).</p> <p>Programme de travail 2017 de Business France (salons sectoriels à l'étranger et en délégation)</p>
3	<p><u>Densifier le réseau d'infrastructures et l'intermodalité dans nos territoires</u></p> <p>Agir sur la fluidification des portes d'entrée portuaire ou aéroportuaire en simplifiant les procédures, notamment administratives et douanières. Il a été décidé d'étendre l'auto-liquidation de la TVA</p> <p>Améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information pour un meilleur partage des flux entre les acteurs de la chaîne logistique, avec l'objectif de mettre en place un « Cargo Community System » unique pour le portuaire et d'un « Cargo Information Network » pour l'aérien</p> <p>Engager un programme de préservation des espaces fonciers stratégiques, connectés aux grands réseaux d'infrastructures pour y développer les fonctions logistiques terrestres</p>	DGDDI DGITM / DGAC	<p>Janvier 2017 : Généralisation du processus d'autoliquidation de la TVA à l'importation, dans le cadre de la loi de finances rectificative de 2016.</p> <p>En cours : travail DGITM DGDDI avec les deux sociétés (Soget et MGI) pour faire émerger une solution.</p> <p>Sensibilisation des DREAL aux enjeux de la logistique et à la nécessité de préserver du foncier pour ces activités (cf SRADDET)</p>
2/ DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN ET FACILITER LA LISIBILITE DE L'ORGANISATION LOGISTIQUE			
4	<p><u>Améliorer la lisibilité des emplois et des formations et simplifier les parcours de qualification</u></p> <p>Mettre à jour et articuler les différentes nomenclatures liées aux métiers de la logistique (DARES par Pôle emploi, FORMACODE par Centre Info, la NAF), en prenant en compte notamment les métiers de la supply chain ;</p> <p>Faire évoluer les certifications pour répondre aux nouvelles compétences requises au sein des entreprises, en adéquation avec de nouveaux métiers comme : conducteur livreur en zone urbaine, manager de proximité polyvalent maîtrisant les nouvelles technologies, technicien supérieur contribuant au déploiement de projets logistiques ;</p> <p>Construire un socle de compétences et de connaissances commun à plusieurs branches fortement génératrices d'emplois dans la logistique.</p> <p>Soutenir les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP), en favorisant le passage de certificat de compétences professionnelles (CCP), afin de valoriser l'expérience de terrain.</p> <p>Inscrire l'amélioration des conditions de travail comme un critère de performance de la logistique, pour valoriser ces parcours professionnels.</p> <p>Avec le concours de la caisse de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), un programme sur l'excellence organisationnelle sera lancé auprès des entreprises pour construire un référentiel commun.</p>	DGEFP DGESIP	<p>Programme de travail 2017 DGEFP</p> <p>Le Conseil sectoriel national (CSN) du transport et de la logistique, mis en place en décembre 2015, est piloté par le ministère de l'enseignement supérieur (DGESIP), présidé par l'AFT et animé par Michel Savy.</p> <p>Travaux en cours avec 5 groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventaire et cartographie des formations, diplômes et titres existants à partir du niveau bac+2, en formation initiale et formation continue [résultats : profusion des formations, manque de lisibilité, formations peu attractives] - prospective des métiers et des compétences - la recherche et l'innovation : les ruptures qui s'imposent au secteur et les opportunités - attractivité des formations et des métiers - formation tout au long de la vie <p>Un rapport d'étape va prochainement être diffusé.</p> <p>Prochaines étapes : Faire des préconisations sur l'offre de formation initiale. Intégration des résultats dans la refonte des mentions des masters en 2018.</p>
5	<p><u>Favoriser l'intégration de la logistique dans les différentes échelles du territoire</u></p> <p>Encourager à intégrer la dimension logistique dans la conception des schémas régionaux, définissant les orientations de développement économique, d'innovation, de formation et d'aménagement. De nombreuses régions le font déjà à travers des documents de planification existants.</p> <p>Promouvoir le développement de chartes locales en faveur d'une logistique urbaine durable, en déclinant le cadre national. Ces chartes constituent de bons outils de dialogue et d'action commune entre acteurs publics et privés. L'expérimentation des outils d'accompagnement se fera à partir de juin 2016 auprès des collectivités volontaires.</p> <p>Tenir compte des spécificités des territoires d'Outre-mer, en adaptant, le cas échéant, les orientations de la stratégie nationale en concertation avec les exécutifs des Outre-mer.</p>	DGITM DGE	<p>Conseil des Ministres du 30/06/2016 – Présentation de la plate-forme commune Etat Région qui inclut la logistique. -> partenariat avec Régions de France, échanges réguliers avec la DGITM.</p> <p>Mobilisation des services déconcentrés, mise à disposition d'un appui technique du CEREMA en 2017 pour faire un diagnostic sur les territoires intéressés.</p> <p>Expérimentation du cadre national pour des chartes locales de la logistique urbaine durable auprès de 6 collectivités territoriales (Montpellier Méditerranée Métropole, Métropole Européenne de Lille, Ville de Dieppe, Ville de Vitrolles, Communauté d'agglomération des Pays de Lérins, Communauté d'agglomération Pays de Grasse) pendant 1 an. Réunion de lancement le 17/1/17.</p> <p>Programme d'études du CEREMA en 2017 : "Une analyse des spécificités des Outre-mer pour déterminer les mesures prioritaires pour une stratégie territorialisée de l'Etat"</p> <p>Clusters / clubs / pôles de compétitivité logistiques : premier échange exploratoire avec une dizaine d'acteurs le 21/07/2016 (DGE, DGITM, CGET).</p> <p>Présentation démarche d'Interclustering.</p>
6	<p><u>Des réglementations simplifiées et harmonisées pour les activités logistiques</u></p> <p>Proposer un programme de simplification autour des enjeux de la logistique qui sera proposé par la CNS, dans les programmes périodiques du choc de simplification.</p>	CNS	<p>17 propositions des professionnels recensés par la CNS</p> <p>Simplification de la réglementation des entrepôts - Travail en cours DGPR</p>
3/ FAIRE DE LA TRANSITION NUMERIQUE UN VECTEUR DE PERFORMANCE LOGISTIQUE			
7	<p><u>Structurer les données pour accélérer la transition numérique des entreprises</u></p> <p>Mettre en place une instance nationale permettant d'assurer un dispositif de gouvernance des flux d'informations et des flux physiques, par un point central de synchronisation, sur le modèle du Cargo Community System (CCS) pour les places portuaires françaises.</p>	DGITM DGDDI	Cf action n°3
8	<p><u>Encourager la recherche et l'innovation en logistique et supply chain au sein des entreprises</u></p> <p>Soutenir les expérimentations associant organismes de recherche et entreprises.</p> <p>Identifier les thématiques prioritaires de recherche, autour de plusieurs niveaux : infrastructures et réseaux (physiques, numériques et énergétiques), services de transport et mobilité (outils technologiques associés), services logistiques et pilotage de la supply chain (pilotage des flux, services de transport).</p>	DGE CGDD ADEME	<p>PIA « Logistique & intermodalité » – fin le 31/10/2016 – instruction des réponses en cours par ADEME et CGI</p> <p>En cours :</p> <p>Exemple CEREMA : Financement travaux de recherche appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des organisations logistiques pour les Circuits Courts Alimentaires plus durables - Voies d'Introduction des TIC dans les Organisations Logistiques

N°	Axes Pistes actions	Pilote	Etat d'avancement
4/ UTILISER LA LOGISTIQUE COMME LEVIER DE TRANSFORMATION DES POLITIQUES INDUSTRIELLES ET DE TRANSITION ENERGETIQUE			
9	<p><u>Inscrire la logistique dans la nouvelle dynamique des politiques industrielles et servicielles</u></p> <p>Envisager l'articulation d'un volet logistique au sein de la solution Transports de demain.</p> <p>Analyser, diffuser, et promouvoir les bonnes pratiques et les initiatives mises en oeuvre au sein des services publics, notamment en termes de mesure de la performance.</p> <p>Engager un diagnostic de la logistique inverse - qui correspond aux flux de produits ou d'éléments non utilisables vers des sites de stockage, de retraitement ou de recyclage - et soutenir l'expérimentation de nouveaux services et technologies associés.</p>	DGE (CNS)	<p>Signature du protocole entre la Commission nationale des services et l'Alliance pour l'industrie du futur pour le rapprochement entre l'industrie et les services sur trois axes : la "logistique du futur", la normalisation, et la formation.</p> <p>Programme d'études du CEREMA en 2017 "Une bibliographie et un inventaire des études existantes sur la logistique inverse puis une proposition de cahier des charges d'étude, en lien avec l'institut de l'économie circulaire et la DGITM."</p>
10	<p><u>Promouvoir des solutions logistiques respectueuses de l'environnement</u></p> <p>Mettre en place un référentiel RSE commun et partagé par l'ensemble des acteurs. Des lignes directrices fondées sur les référentiels et les pratiques existantes devront d'abord être définies.</p> <p>Encourager la définition d'objectifs volontaires de réduction des émissions et objectiver les impacts environnementaux des véhicules routiers en fonction des déplacements. Un dispositif de soutien visant à aider les transporteurs à réduire leur impact environnemental est mis en place, financé par les certificats d'économie d'énergie.</p>	DGITM CNS ADEME	<p>Référentiel RSE : Etude DGITM en cours pour finaliser l'état des lieux, les principes de mise en oeuvre et les indicateurs et préparer la consultation des entreprises.</p> <p>Fret 21 : ouverture du programme, auprès une expérimentation après de 10 chargeurs. Objectif CO2 - mise en place d'un label complétant la charte.</p>
5/ INSTAURER ET ANIMER UNE GOUVERNANCE INTEGREE DE LA LOGISTIQUE			
11	<p><u>Structurer le secteur autour d'espaces d'échanges pour faire vivre la stratégie</u></p> <p>Proposer aux acteurs de la logistique d'installer un comité de filière logistique, à partir duquel les travaux pourront s'organiser, pour favoriser la mise en réseau des acteurs économiques de la logistique, dans la continuité de l'actuelle section thématique logistique et supply chain de la Commission nationale des services.</p> <p>Instaurer un Haut conseil de la logistique, constitué notamment des représentants de l'Etat, du Parlement, des exécutifs territoriaux et des acteurs socio-économiques. Il sera chargé du suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale logistique et favorisera un dialogue dynamique.</p> <p>Inciter au dialogue entre les branches concernées par la logistique, pour le développement des emplois et des compétences et une meilleure coordination des actions retenues.</p> <p>Mettre en place des outils d'observation de la logistique, afin de disposer d'une vision globale des enjeux et des leviers de progrès. Il s'agit de définir les indicateurs pertinents pour apprécier les performances logistiques et identifier les sources de collecte des données.</p>	DGITM DGE	<p>Filière : réflexion en amont.</p> <p>Conseil d'orientation et de suivi : installation le 21/03/17. Réunions périodiques de suivi de l'avancement des actions (2/12/16, prévision avril 2017).</p> <p>Cf filière.</p> <p>Publication rapport CGEDD CGE « Comment mieux observer les performances de la logistique en France ? Mieux connaître les performances pour mieux agir » 07/06/2016 Mise en place de la préfiguration du réseau d'observation : équipe composée du SOeS, Ifsttar, CNR, L. Grégoire, pilotée par M. Savy.</p>